

# LES VOEUX LARGES



*Comme l'année dernière, l'objectif de l'administration est d'affecter un maximum de personnels dès la 1ère phase du mouvement. Pour cela, elle a établi des règles très contraignantes. Il faut les connaître et en connaître aussi les répercussions.*

Les personnels en mobilité obligatoire (stagiaires, sans poste ou victime de carte scolaire) **ont l'obligation de faire au moins 3 vœux larges avec un maximum de 20.**

Le logiciel balaie d'abord les vœux précis (et regroupements de communes) et si l'agent n'obtient pas de postes, le logiciel balaie ensuite les vœux larges.

**ATTENTION** : pour les agents **n'ayant pas émis au moins 3 vœux larges**, le logiciel les affectera automatiquement sur un poste resté vacant à **titre définitif**, poste demandé dans le cadre des vœux larges ou non.

*Bien sûr la nomination sera à titre provisoire sur les postes nécessitant des titres : direction d'école par exemple*

Pour les agents ayant émis au moins 3 vœux larges, nomination à titre définitif sur vœu large émis, si poste disponible, sinon, à titre provisoire sur autre poste resté vacant (non demandé).

Comme l'an passé, il est annoncé que le 1<sup>er</sup> vœu précis formulé servira de référence géographique pour l'affectation.

A partir de ce vœu, l'algorithme cherchera le poste le plus proche géographiquement en procédant prioritairement à la nomination sur le bassin nord sur les directions élémentaires 5 classes, puis maternelles 5 classes, puis élé 4 classes...

Une fois toutes les directions pourvues, le logiciel affectera sur les postes en ASH, puis enseignants et enfin remplaçants.

## CLASSEMENT DES ZONES INFRA :

Le département est découpé en 4 zones :

1- **BASSIN NORD** : les circonscriptions d'ANDOLSHEIM, INGERSHEIM, WINTZENHEIM, COLMAR

2- **BASSIN CENTRE OUEST** : GUEBWILLER, THANN et WITTELSHEIM

3- **BASSIN CENTRE EST** : MULHOUSE 1-2-3, RIEDISHEIM et WITTENHEIM

4- **BASSIN SUD** : SAINT-LOUIS, ALTKIRCH et ILLFURTH

## CLASSEMENT DES TYPES DE POSTES 'MUG'

**MUG 1 DIRECTION** : DIRECTION D'ÉCOLES 1 à 5 classes

**MUG 2 ASH** : ULIS école, SEGPA, ZIL ASH

**MUG 3 ENSEIGNANT** : classe élé mono, classe mat mono, classe élé FRABIL, classe mat FRABIL, titulaire de secteur

**MUG 4 REMPLACEMENT** : ZIL (sauf ASH et bilingue), brigade REP+, Brigade stage

**MUG 5 LANGUE REGIONALE** : enseignant classe élé bil, enseignant section élé bil, enseignant classe mat bil, enseignant section mat bil, ZIL bilingue

A l'intérieur de chaque MUG, les postes seront classés. Ce classement ne sera pas modifiable.

***Vous l'avez compris, ne faites pas votre mouvement seul.e, demandez un accompagnement de la part de nos élu.e.s, l'enjeu est trop important.***

